

# trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

## DELIBERATION n° CS 25 03 23 Séance du Mardi 21 Mars 2023

### COMITE SOCIAL TERRITORIAL ET F3SCT REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

#### Nombre de membres

En exercice : 19  
Présents : 16  
Procuration : 0  
Absent : 3

#### Date de la convocation

Le 13 mars 2023

#### Date d'affichage

Le Mardi 21 Mars 2023 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, M. Roger COMBRES, M. Jacques FAUBEC, M. Patrice SUAREZ, M. Jean-Pierre SALERS, M. Gérard LILLE, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO, M. Thierry REVEIL, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Benoit DESENLIS, M. Didier DUPRONT, M. Patrick DUBOSC, M. Claude NEF

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Jean-Claude BOURGUIGNON représenté par M. Anthony CHAULET

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, Mme Françoise CARRIE, Mme Céline SALLES

Suite aux dernières élections des représentants du personnel de la fonction publique territoriale, le Comité Syndical est invité à désigner les représentants de la collectivité au sein des 2 instances : le comité social territorial et la F3SCT. Le nombre maximum pour chaque instance est de 3.

Après discussion au sein de l'Assemblée, il est proposé :

- d'élire à la présidence du SCT et de la F3SCT, un membre titulaire et un membre suppléant parmi les membres de l'Assemblée
- de désigner 4 agents de la Collectivité pour siéger au sein de ces 2 comités, parmi ceux occupant une fonction d'encadrement de pôle ou de service : 2 titulaires et 2 suppléants

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE

- D'élire Monsieur Francis DUPOUEY, titulaire, et Monsieur Jean FALCO, suppléant, à la présidence du SCT et de la F3SCT de la Collectivité
- De donner tous pouvoirs au Président afin de désigner les agents de la Collectivité pour siéger au sein de ces 2 instances : 2 titulaires et 2 suppléants

Le Président  
Francis DUPOUEY